

LE TRAIT DE L'UNION

DES INFIRMIERS LIBÉRAUX D'ÎLE-DE-FRANCE

NUMÉRO 3 - JUIN 2014



EDITO

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Nous vous tenons informés du travail régulier que vos élus URPS effectuent au bénéfice des Infirmiers libéraux d'Île de France. Nous avons choisi de mettre l'accent sur une initiative qui apportera certainement une réponse à un problème lié à notre profession et son mode d'exercice relativement isolé : l'épuisement professionnel, ou « Burn-out ».

La charge et les conditions de travail, le niveau de responsabilité professionnelle, fiscale et juridique, les conflits relationnels, la reconnaissance matérielle et morale, l'entourage humain tant professionnel que personnel, l'éthique et la déontologie et enfin la charge psychologique de la relation soignant / soigné dans le cadre du domicile sont autant de facteurs de stress que les Infirmiers libéraux ont à assumer. Quand ne viennent pas s'y greffer les problèmes relationnels de la vie privée auxquels

tout un chacun peut se trouver confronté.

Or, si on remarque qu'il existe de plus en plus de prises en charge du mal être des patients, force est de constater que très peu de prise en compte de celui des soignants libéraux est réalisée. De surcroît, l'évolution progressive des niveaux de prise en charge induit des tensions accrues liées à la technicité croissante des soins, à la souffrance et à l'angoisse latente du patient et de son entourage. Et il faut bien reconnaître que l'Infirmier est le professionnel de santé le plus exposé à la souffrance de ses patients, de par sa présence, sa proximité et son intimité au travers des soins.

Nous avons choisi de sceller un partenariat avec l'AAPML, afin de mettre un terme à l'isolement psychologique que nombre d'entre nous ressentent, et qui peut parfois mener à des extrêmes.

Concrètement celui-ci permettra à tous ceux qui le souhaitent de se mettre en contact anonymement avec un psychologue et d'être pris en charge pour tout problème d'ordre privé ou professionnel. Parallèlement, nous lançons une enquête sur ce thème afin de bien cerner vos demandes en ce domaine qui reste encore tabou.

Cette avancée pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des Infirmiers libéraux Franciliens est le fruit de l'action de concertation interprofessionnelle que nous menons au quotidien avec les neuf autres URPS d'Île de France. Votre confiance et votre soutien nous permettront, à l'avenir de concrétiser bien d'autres chantiers de progression et de valorisation de notre activité.



Jean-Jules MORTEO,
Président de l'URPS
infirmiers d'Île-de-France,

P.1

FOCUS

• L'AAPML

P.2

ACTIONS

• Territoires de Soins Numériques
• L'installation des libéraux
• Coordination interprofessionnelle

P.3

ACTUALITÉ

• Hygiène au domicile
• la couverture vaccinale
• Le tutorat en libéral

P.4

ÉVÈNEMENT

• Salon Infirmier
• Colloque qualité de vie /douleurs
• les JNIL

FOCUS SUR

L'AAPML

(Association d'Aide aux Professionnels de Santé et Médecins Libéraux)

L'AAPML est une association créée en 2005 par un médecin généraliste, le D^r Mourès. Il s'agit d'un réseau d'aide aux professionnels de santé libéraux qui souffrent d'épuisement professionnel.

La cellule d'écoute de l'AAPML est accessible 24 h/24 et 7 jours/7 pour aider les professionnels de santé libéraux à passer un cap difficile, et ce dans le respect de l'anonymat.

Le soutien psychologique est effectué grâce à une plateforme de psychologues spécialisés en prévention et gestion des risques psychosociaux.

Aujourd'hui les professions de santé libérales engagées dans le partenariat avec l'AAPML sont les médecins (profession à l'initiative de l'association), les chirurgiens-dentistes, les masseurs-kinésithérapeutes et les infirmiers. Ces professionnels peuvent joindre la plateforme téléphonique et bénéficier d'une écoute et de conseils pour la suite de leur prise en charge.



Association d'Aide aux Professionnels
de santé et Médecins Libéraux

Un problème, une difficulté, une aide

0 826 004 580 (0,15€/minute)

www.aapml.fr

ENQUÊTE SUR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL DES INFIRMIERS LIBÉRAUX :

>> faites-nous part de votre ressenti et remplissez le questionnaire ci-joint en ligne ou renvoyez-le nous à l'adresse indiquée.



Les URPS d'Ile-de-France se mobilisent pour...

... TERRITOIRE DE SOINS NUMÉRIQUES

Début mars 2014, l'ARS d'Ile-de-France a répondu à un appel à projet visant à sélectionner 3 à 5 projets qui seront soutenus par l'Etat dans le cadre du programme « Territoire de soins Numériques ».

L'objectif principal de ce programme, estimé à environ 80 millions d'euros, est **l'amélioration de la coordination des parcours de soins, grâce au déploiement massif de solutions numériques**, tout en veillant à la réduction des inégalités de santé.

Ainsi, l'ARS Ile-de-France a choisi le projet **TerrIS@anté**, porté par les Unions Régionales des Professionnels de Santé libéraux et l'AP-HP qui se sont associés pour présenter un projet commun dans un territoire autour du Centre Hospitalier Universitaire du Kremlin-Bicêtre.

Le territoire en question comprend le nord-ouest du Val-de-Marne (Gentilly, Kremlin-Bicêtre, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Thiais, Arcueil, Cachan et Villejuif) et l'ouest du 13^{ème} arrondissement de Paris. Caractérisé par une offre de soins importante et diversifiée, ce territoire couvre une population urbaine et dense, avec des indicateurs sanitaires plutôt défavorables.

2 OBJECTIFS

Améliorer la santé de la population

Développer l'économie numérique

UN TERRITOIRE DE 370 000 HABITANTS

- une population **urbaine et dense**
- une offre de soins **importante et diversifiée**
- des indicateurs sanitaires **plutôt défavorables**

Un terrain d'expérimentations pour les entreprises innovantes



© infographie : ARS IdF - 2014

... LA COORDINATION INTERPROFESSIONNELLE

Les URPS infirmiers libéraux, médecins libéraux et pharmaciens d'Ile-de-France ont conçu ensemble la **carte de coordination de soins** afin de faciliter la prise en charge des patients, notamment lors de la sortie d'hospitalisation.



En plus des quatre cartes que nous vous avons envoyées avec notre Lettre d'octobre 2013, nous avons déjà diffusé plus de 3 000 cartes aux infirmiers libéraux d'Ile-de-France.

Si vous souhaitez vous aussi commander des exemplaires gratuitement, rendez-vous sur notre site internet :

>> idf.infirmiers-urps.org

...L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX...

Les permanences locales d'aide à l'installation ont lieu une fois par mois dans chaque département d'Ile-de-France. Elles permettent aux professionnels de santé qui souhaitent s'installer en libéral d'affiner leur projet et de poser leurs questions aux représentants des différents organismes partenaires (délégation territoriale de l'ARS, CPAM, conseil départemental de l'ordre infirmiers, URPS infirmiers).

Depuis juin 2012, **371 professionnels de santé ont été reçus lors de ces permanences, dont 108 infirmiers.**

Vous pouvez-vous inscrire via notre site internet ou en téléphonant aux interlocuteurs ci-dessous :

Paris, Seine-Saint-Denis, Val d'Oise, Yvelines

Marion Gaucher, URPS médecins,
Tél. : 01 40 64 56 99
marion.gaucher@urps-med-idf.org

Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne, Val-de-Marne

Nathalie Noël, URPS médecins,
Tél. : 01 40 64 14 74
nathalie.noel@urps-med-idf.org



L'actualité de votre URPS

LE RESPECT DES RÉGLES D'HYGIÈNE PAR LES INFIRMIERS LIBÉRAUX REMIS EN CAUSE

Selon une enquête publiée dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) et réalisée auprès de 206 infirmiers libéraux (IDEL) de Seine-et-Marne en

2012, seuls 3% respectent les règles sur l'hygiène des mains et moins de 10% celles sur les Dasri. A l'heure de la certification des établissements de santé, dont les services d'Hospitalisation à Domicile, qui requiert des exigences de qualité et de gestion des risques toujours plus fortes, les infirmiers libéraux devront peut-être aussi se poser des questions sur l'évaluation et l'amélioration de leurs pratiques professionnelles.

En effet, les usagers sont de plus en plus informés et sont devenus acteurs de leur prise en charge. En outre, si nous souhaitons pré-réniser notre mode d'exercice, l'image que nous renvoyons aux institutions est cruciale dans les prises de décision au plus haut niveau.

Ainsi, bien que les contraintes rencontrées au domicile des patients soient différentes

de celle que connaissent nos confrères hospitaliers, veillons à être attentifs à la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour la prévention des infections liées aux soins à domicile.

FORTE MOBILISATION DES CABINETS LIBÉRAUX PENDANT LA GRÈVE DE LA FÉDÉRATION DE L'HOSPITALISATION PRIVÉE (FHP)

Nous tenions à remercier tous les infirmiers libéraux qui ont répondu présents et qui ont accueillis un ou plusieurs étudiants en soins infirmiers en stage durant le mouvement de grève de la FHP.

Cette forte implication des infirmiers libéraux dans la formation des futurs professionnels de santé a été saluée par Claude Evin, le directeur général de l'ARS d'Ile-de-France. Nous avons ainsi pu ouvrir le débat sur la reconnaissance du tutorat dans notre mode d'exercice.



MISE AUX NORMES

Accessibilité des cabinets
au 1^{er} janvier 2015 :

Retrouvez un dossier complet
sur notre site internet :

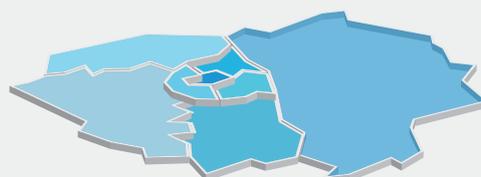
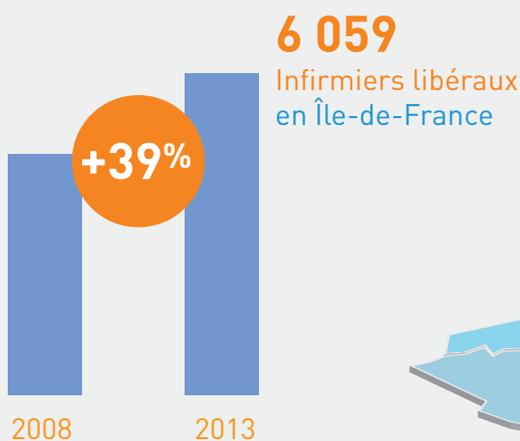
idf.infirmiers-urps.org

↳ dossiers → l'accessibilité

L'AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE VACCINALE

Comme nous vous en parlions dans notre précédente Lettre, notre URPS est actuellement engagée dans un projet régional d'amélioration de la couverture vaccinale. Pour atteindre l'objectif fixé, nous proposons de permettre aux IDEL, et sous certaines conditions, de pouvoir prescrire eux-mêmes les vaccins. Cette bataille n'est pas gagnée d'avance face aux médecins qui souhaitent défendre leurs positions.

L'Agence Régionale de Santé a bien conscience de ces enjeux de santé publique, et nous bénéficions fort heureusement de son soutien. Nous travaillons donc actuellement sur la formalisation d'un protocole de coopération (article 51 de la loi HPST) qui serait ensuite applicable localement par les différents acteurs de santé.



L'Urps Infirmiers Ile-de-France :

24

Infirmiers libéraux

élus pour **5** ans



Prochaine échéance électorale

fin 2015

nous y étions....



© JNIL 2014

LES JOURNÉES NATIONALES DES INFIRMIERS LIBÉRAUX (JNIL) 2014

La première édition des Journées Nationales des Infirmiers Libéraux (JNIL) s'est déroulée les 3 et 4 avril 2014 au Palais des arts et des congrès d'Issy-les-Moulineaux.

Nous avons ainsi pu aller une nouvelle fois à votre rencontre pour échanger sur la profession et notre mode d'exercice.

retrouvez-nous prochainement....

...AUX JNIL 2015

La prochaine édition aura lieu les **9 et 10 avril 2015** au Palais des Arts et des Congrès d'Issy-les-Moulineaux.

Rendez-vous l'an prochain pour partager de nouveaux moments d'échanges et de débats lors de la deuxième édition des Journées Nationales des Infirmiers Libéraux.

...AUX JOURNÉES DÉCOUVERTES DÉPARTEMENTALES

Vous souhaitez exercer dans les Yvelines ? Venez nous rencontrer ! **Mardi 17 juin 2014** de 14h à 19h à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. *Amphithéâtre 3, 2 avenue de la Source de la Bièvre, 78180 Montigny-le-Bretonneux.*

Inscription en ligne sur le site www.soignereniledefrance.org

... AU SALON INFIRMIER LES 5, 6 ET 7 NOVEMBRE 2014

Le Salon Infirmier 2014 (5/6/7 novembre, Paris, Porte de Versailles) rassemble toute la profession infirmière et est un lieu incontournable de formation et de partage d'expérience : 100 conférences pluridisciplinaires, des matinées thématiques..

Cette année une attention encore plus particulière est offerte pour les infirmières libérales.

Deux points forts pour l'exercice libéral :

- journée de l'installation de l'infirmière libérale le jeudi 6 novembre
- une formation « plaies chroniques » avec validation DPC le vendredi 7 novembre.

Préinscription obligatoire à partir du 15 juin sur www.saloninfirmier.fr

CONTACTS

Président : Jean-Jules MORTEO
urps.ide.idf@gmail.com

Directrice : Sophie MICHEL
direction.urps.ide.idf@gmail.com

URPS Infirmiers d'Ile-de-France, 12 rue Cabanis, 75014 Paris
Tél. 01 40 64 12 42 - www.ide.infirmiers-urps.org

GARDONS LE CONTACT : TRANSMETTEZ-NOUS VOTRE E-MAIL

Pour vous permettre de suivre l'actualité de vos élus à l'URPS infirmiers d'Ile-de-France, pensez à nous envoyer votre adresse e-mail (et à mettre vos coordonnées à jour si nécessaire).

Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____ Téléphone : _____

Adresse du cabinet : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Quel(s) sujet(s) souhaiteriez-vous voir traité(s) par votre URPS ? _____
